

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Thermidor, an VI.



Arrivée à la Corogne de plusieurs vaisseaux espagnols venant de Vera-Cruz, et richement chargés. — Résolution de la cour de Naples concernant les détenus pour opinions politiques. — Fermeture du cercle constitutionnel de Rome. — Remise de deux millions sur la contribution imposée à cette ville. — Bulletin de Rastadt. — Portrait de la maison ducale de Saxe. — Détails sur la tenue des assemblées primaires de la république batave.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n° 423, suite des Moulins, à Paris.

ESPAGNE.

De Madrid, le 17 messidor.

Le vaisseau le Saint-Pierre d'Alcantara & la Florentina sont arrivés de Vera Cruz à la Corogne, en 28 jours; ils sont très-richement chargés. Le gouvernement a reçu un million 500 mille piastres fortes.

On sait qu'au départ de ces bâtimens, le vaisseau le Monarque étoit heureusement arrivé à Vera-Cruz. On espère recevoir successivement des fonds immenses que la guerre obligeoit de laisser en Amérique.

Les billets royaux se sont améliorés de 3 pour cent à l'arrivée de cette nouvelle. Les dons volontaires offerts au gouvernement par l'état ecclésiastique, la noblesse & les propriétaires, sont si considérables, qu'on n'aura pas recours aux contributions extraordinaires pour les besoins actuels de la guerre.

On a lu dans plusieurs journaux que la caisse d'escompte de Cadix refusoit le papier tiré de France. L'administration de cette caisse dément cette assertion, également nuisible au commerce de deux nations. On refuse, comme cela se pratique par-tout, le papier qui ne présente pas la solidité nécessaire, de quelque pays qu'il vienne. La banque de Saint-Charles, à laquelle cette caisse appartient, escompte avec les mêmes précautions, & la caisse d'amortissement recherche tout le papier qu'on a tiré sur elle, pour l'escompter à cinq pour cent par an.

ITALIE.

De Naples, le 10 messidor.

Sur la demande formelle & réitérée de l'ambassadeur français, de mettre en liberté les détenus pour opinions politiques, la cour s'est déterminée, non à les élargir, mais à faire continuer le procès de plusieurs, & à faire examiner les sentences déjà prononcées. Le chevalier Mezzani & plusieurs autres ont obtenu le décret de libération formel; mais le premier n'en est pas content, & demande d'être absous comme innocent, afin de poursuivre ses

calomnieux. On assure que tous les autres détenus obtiendront la même sentence. On ignore quel expédient on prendra pour les individus condamnés en 1794, & pour les fugitifs. Il est certain que le citoyen Garat insiste pour la liberté de tous, & pour la réintégration dans tous leurs droits.

De Rome, le 14 messidor.

On est occupé ici avec activité de la réquisition ordonnée; déjà plusieurs commissaires organisateurs sont partis pour les départemens.

On vient de fermer le cercle constitutionnel; on a même rendu une loi qui prescrit qu'il ne pourra être rouvert qu'après un an.

Les Français ayant égard à l'état de détresse dans lequel se trouve notre ville, ont remis deux millions & demi de la contribution qu'ils avoient imposée.

On attend ici le citoyen Garat, qui quitte Naples pour retourner à Paris. Son arrivée a été annoncée par un courrier qu'il a expédié au consulat.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Ratisbonne, du 24 messidor.

Vous avez eu une heureuse idée, en vous engageant à peindre successivement les principaux membres du congrès. Ce travail fait avec impartialité, sans animosité, comme sans flatterie, produit de l'impression en Allemagne & accoutume à y juger les hommes publics. Il n'est pas seulement instructif & curieux; il sera utile. Les gens en place s'observeront mieux, lorsqu'ils sauront qu'ils sont regardés. Ils peuvent se rire des malheureux qu'ils font, quand les cris de ceux-ci sont étouffés. Mais lorsqu'ils trouvent des organes & des voix qui répètent leurs plaintes, ils sont presque sûrs d'être écoutés.

Les feuilles françaises peuvent, sous ce rapport, être d'un immense avantage au dehors. Elles y sont beaucoup lues, recherchées, parce qu'elles offrent un vif intérêt par la variété d'événemens qui se succèdent parmi vous: parce que votre langue est aujourd'hui comme universelle en Europe, & qu'on commence à sentir que ce n'est plus seulement pour la mode & pour le goût que Paris est destiné à donner la loi aux autres nations.

Je vous invite donc à ne pas vous borner aux portraits des ministres de Rastadt. Agrandissez votre cadre; placez-y successivement les principaux personnages des différentes cours de l'Europe; montrez le bien, dites le mal qu'ils font; leurs talens, leur nullité; leurs vertus, leurs vices; leurs qualités publiques & privées. Ce petit tribunal, élevé ainsi dans votre feuille, la recommandera

encore davantage, & fournira des matériaux pour l'histoire.

J'ai parcouru l'Allemagne & plusieurs de ses cours; je les ai vues de près. Je vous enverrai mes observations. Le siècle des révolutions est arrivé; l'Europe aura changé de face avant dix ans. Déjà, depuis trois ans, huit à neuf de ses anciens gouvernemens ne sont plus; chacun se prépare à un nouvel avenir. On connoitra mieux celui de chaque état, lorsqu'on connoitra les personnes qui le gouvernent. La politique, en perdant ses voiles, perdra aussi de sa fausseté, de son machiavélisme.

Voyez le cabinet de Berlin; il ne peut plus tromper personne, depuis que votre Mirabeau, dans sa *Correspondance secrète*, l'a percé à jour. Une pareille galerie pour chaque cour seroit un service réel pour toutes. Il est bien difficile de la faire, parce que n'a pas qui veut le coup-d'œil d'aigle & le pinceau de Mirabeau. Mais avec de la franchise & de l'impartialité, on peut, jusqu'à un certain point, suppléer à son talent. Je l'essayerai du moins pour la partie que j'ai moi-même observée. C'est aussi un moyen de tirer les feuilles publiques de la monotonie des mêmes faits racontés en termes différens, lorsque les événemens n'abondent pas.

Je commence par la maison ducal de Saxe. La ligne aînée est celle de Weimar; elle a donné son nom à une ville. Cette ville, qui n'a que neuf cents maisons & à peine cinq mille habitans, réunit un grand nombre d'esprits les plus cultivés & des savans les plus renommés de l'Allemagne.

C'est une femme, c'est la duchesse douairière Amélie, née princesse de Brunswick, qui y a formé autour d'elle cette espèce d'académie. Elle se trouvoit veuve à l'âge de dix-huit ans, & régente jusqu'à la majorité du duc régnant. C'est pendant ce tems qu'elle appella à Weimar Herder, Wieland, Klinger, Jagemann, & d'autres. Le duc élève dans les principes de sa mere, suit son exemple, & a rassemblé une cour des personnes les plus instruites. Le titre de protecteur des sciences flatta sa vanité plus qu'aucun autre. Gothe, dont il fit la connoissance en Suisse, & qui devint bientôt son favori, fortifia encore son goût pour les sciences & les beaux-arts. Le duc lui-même n'est pas sans lumiere; il est négociateur habile. Frédéric II estimoit ses talens & s'en servit pour former ce parti d'opposition des princes allemands contre la maison d'Autriche, si connu sous le nom *Furslenbund*. Le duc de Weimar parcourut dans ce dessein presque toutes les cours de l'Allemagne. Sa récompense fut un régiment dans l'armée prussienne & l'ordre de l'Aigle-Noir. A présent, il est âgé de quarante-un ans. Il est ferme & presque opiniâtre dans ses résolutions. Son amour pour ceux qu'il gouverne, & sur-tout pour la classe communément la plus négligée, pour les paysans, le rend quelquefois dur envers les magistrats subalternes. Il a la passion de régner lui-même; & le pouvoir, en se concentrant ainsi dans ses mains, ressemble quelquefois un peu au despotisme. Cependant ses états sont ceux où l'on jouit de la liberté la plus illimitée de la presse. L'université de Jena, à quatre lieues de Weimar, appartient à ce prince & jouit à un haut degré de cet avantage. Il est franc-maçon & dirigé par des francs-maçons, quoique depuis long-tems ils ne tiennent plus leurs assemblées ordinaires. Weimar, Jena & Gotha sont la résidence de cette branche, ou plutôt des débris de cette branche de francs-maçons, si connue en Allemagne sous le nom d'*Illuminés*, & poursuivie autrefois avec tant de rigueur en Bavière.

Le duc ne trouvant pas le bonheur dans son intérieur, cherche ailleurs des dédommagemens, qu'il sait néanmoins toujours couvrir du voile de la décence. Il y a quelque tems qu'il étoit fort épris d'une émigrée française. Les émigrés en profiterent, & dans peu ils affluèrent à Weimar & à Eisenach. Le nombre de ces nouveaux venus fit hausser le prix des vivres; les habitans s'en plaignirent; & soit que le patriotisme du duc vainquit sa passion, soit que cette passion fût refroidie, les émigrés furent la plupart renvoyés.

La duchesse régnante est née princesse de Hesse-Darmstadt, & sœur du landgrave actuel; elle vit très-retirée & a beaucoup de flegme & de froideur dans le caractère. On la croit fiere; mais ceux qui la connoissent savent qu'elle ne l'est pas. Elle n'a pas un accueil attirant & facile; elle aime réellement les lettres, sans donner à ce goût autant d'éclat que la duchesse Amélie, mere du duc.

Cette dernière a beaucoup d'esprit; elle cultive les beaux arts & y a des connoissances; mais elle a d'autres passions qui passent encore avant celle-là. Veuve si jeune, elle ne s'est pas toujours, dit la chronique maligne, refusé certaines consolations: on prétend même qu'elle n'a pas résisté au plaisir de redevenir secrettement mere. Herder, Bottiger, & Jagemann, son bibliothécaire, sont ceux avec qui elle converse le plus. Elle a voyagé avec fruit en Italie.

Les enfans du duc sont encore dans un âge qui ne permet gueres d'en parler. Le prince héréditaire reçoit une éducation très-soignée. La plus brillante espérance de la cour s'est évanouie, par la naissance de deux fils du prince Maximilien de Saxe, frere de l'électeur. Il avoit compté trop tôt sur cette succession, qui l'eût élevé au rang de prince électeur & des plus puissans princes de l'Allemagne.

Bulletin de Rastadt, le 26 messidor.

La police de cette ville a fait partir d'ici hier le soi-disant comte de Livio. Cet homme a fait insérer dans la gazette de Strasbourg, intitulée: *Wel bete*, un article qui a déplu à la régence du pays de Baden. On y prétend à tort qu'un officier français a été insulté par trois individus de l'armée de Condé, sur la chaussée de Rastadt à Baden; c'est une imposture. Il n'y a plus d'individus au moins de cette armée dans le margraviat de Baden. La vérité est que le soi-disant comte de Livio, ayant eu une querelle avec un officier suisse, dans l'auberge du Saumers à Baden; & ne s'étant pas soucié d'accepter un rendez-vous proposé, a reçu quelques coups de canne au milieu de la cour de l'auberge, en présence de plus de vingt témoins. Ce comte, fils d'un meunier, & ayant la réputation infamie de monter sur des échasses, n'est point officier français; & le Suisse qui l'a corrigé, n'a jamais servi à l'armée de Condé. Il importoit sous plus d'un rapport de rétablir ce fait dans son exactitude. L'aventurier qui concerne a quitté Rastadt, sans payer son auberge ni ses dettes, & les malles ont été saisies.

On attend d'un moment à l'autre un *ultimatum* de la part des ministres français. L'inquiétude ici est générale: chacun parie pour la guerre ou pour la paix, suivant ses vœux & ses intérêts, plus que d'après des données positives. Les vœux définitifs des grandes puissances qui ont été elles-mêmes leur incertitude sous l'apparence du mystère, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, car, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, on se sent peut-être le secret, parce qu'on ne sait pas encore ce qu'on vaudra, ou ce à quoi on sera forcé.

Au reste, les plus clairvoyans avouent que, si l'Angleterre & Thugut triomphent à Vienne, & si les

filles recom-
tites principa-
en Italie; qu-
sauf à savoir
le moment n'a
la royauté &
le véritable éta-
An reste on
de Kehl; qu'il
de côté, & r-
40 mille homm-
vemens milita-
triche ont plu-

R E P

François (d-
ministere de l-
qu'il est allé à
directoire des
directoire, de
ment annoncé
plaudi. François
poste important
reprandre & J-
Seltz ne paroi-
voit en attend-
& l'estime de
il a eu des rap-
— Rien enco-
tandis que l'o-
le 29 prairial
dernieres lettr-
tendent que l'
& que Pescadi-
— Le départ
naires ci-devan-
qu'en exécution
nier, il s'occu-
à se présenter
domiciliés dans
à se présenter
l'effet d'y faire
pour être port-
— On parle
ne dit pas qu'
— Les Angla-
de Lille dans
devoient être é-
Des conditions é-
doit les troupe-
prison.

La grêle a, d-
en bled & en-
qui peut n'être q-
— On mande
teur l'Ami des
d'officier-géné-
réunis.

— Les assem-
pour le comple-
se sont tenues
Des Hollandais
que leurs choix
sur des hommes

filles recommencent, c'en est fait de la plupart des petites principautés germaniques & de deux ou trois trônes en Italie; que ce sera-là le fruit de la première campagne, sauf à savoir ce qui arrivera dans les suivantes; qu'enfin le moment n'est pas favorable pour établir une lutte entre la royauté & la république; & que tel seroit cependant le véritable état de la question en cas d'une nouvelle guerre.

An reste on dit que les Français ont entamé les travaux de Kehl; qu'ils vont reprendre leurs anciennes positions de côté, & rassembler, en cas de besoin, une armée de 40 mille hommes à deux lieues de Strasbourg. Les mouvemens militaires & les recrutemens continuel de l'Autriche ont plus qu'autorisé ces mesures de précaution.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DE PARIS, le 3 thermidor.

François (de Neufchâteau) ne sera, dit-on, installé au ministère de l'intérieur, que le 5 de cette décade, parce qu'il est allé à la campagne rédiger le compte qu'il doit au directoire des négociations de Seltz. Ce choix, arrêté au directoire, depuis le 29 prairial, mais qui n'a été officiellement annoncé qu'hier, est sûr d'être universellement applaudi. François avoit déjà commencé à faire le bien dans ce poste important, avant d'entrer au directoire. Il pourra reprendre & achever son ouvrage. Quoique sa mission à Seltz ne paroisse pas avoir eu tout le succès qu'on pouvoit en attendre, elle a ajouté à sa réputation le suffrage & l'estime de tous les ministres étrangers avec lesquels il a eu des rapports.

Rien encore n'est connu sur la position de Buonaparte, tandis que l'opinion la plus générale le fait sortir de Malte, le 29 prairial, & depuis voguer vers sa destination. Les dernières lettres arrivées de Lisbonne à Falmouth, prétendent que l'amiral Nelson est devant le port de Malte, & que l'escadre française n'en est pas sortie.

Le département de la Seine prévient les pensionnaires ci-devant ecclésiastiques & religieux des deux sexes, qu'en exécution de l'arrêté du directoire du 5 prairial dernier, il s'occupe à former le tableau desdits pensionnaires, domiciliés dans son ressort. Il les invite, en conséquence, à se présenter dans ses bureaux, place Vendôme, n. 4, à l'effet d'y faire les justifications prescrites par ledit arrêté, pour être portés sur le tableau dont il s'agit.

On parle de l'arrivée d'un comier ture à Paris. On ne dit pas quelle espèce de dépêches il apporte.

Les Anglais faits prisonniers à Ostende, ont été amenés de Lille dans les environs de Paris & de Versailles. Ils devoient être échangés; mais on n'a pas pu s'accorder sur les conditions du cartel. Le général Cooté qui commandoit les troupes de débarquement, aura Fontainebleau pour prison.

La grêle a, dit-on, détruit ces jours derniers, la récolte en bled & en vin, dans le ci-devant Beaujolais. Ce bruit qui peut n'être qu'une spéculation, demande à être confirmé.

On mande de Bruxelles que Poulter, ci-devant rédacteur de l'Ami des Loix, y est arrivé, pour occuper une place d'officier-général dans la gendarmerie des départemens réunis.

Les assemblées primaires de la république batave, pour le complètement constitutionnel du corps législatif, se sont tenues avec beaucoup de calme & de tranquillité. Des Hollandais, à portée d'être bien instruits, assurent que leurs choix sont en général bons; qu'ils ont porté sur des hommes étrangers aux excès des factions stahoude-

riennes & démagogiques, qui depuis trop long-tems déchirent ce pays. Les chefs de ces factions ont été également écartés. Il y a, parmi les élus, beaucoup de bons citoyens, attachés à leur patrie & à la révolution par leurs principes, leur fortune ou leur industrie.

Les détenus du 3 pluviôse, quoique mis en liberté, n'ont point été élus & n'étoient point éligibles, aux termes de la constitution.

Les derniers changemens qui ont renversé le parti violent qui opprimoit la république batave, n'ont excité aucune réclamation dans l'immense majorité des assemblées primaires.

Le corps législatif, complété par leurs choix, procédera incessamment au remplacement des membres actuels du directoire intermédiaire, dont l'autorité n'étoit que provisoire; il paroît néanmoins que plusieurs des membres actuels seront définitivement nommés.

Daendels, le principal auteur de la dernière révolution, est toujours général en chef de la partie de l'armée composée de troupes bataves, mais subordonné au général français.

Hatry est à présent arrivé à la Haye.

On vient encore d'arrêter à Coblenz plusieurs officiers, prévenus de complicité dans la conspiration, tendante à faciliter l'approvisionnement de la forteresse d'Ehrenbreitstein; parmi ces officiers, on nomme le général Moutin.

Si on en croit les états publiés à Londres, les forces navales de l'Angleterre consistent en 631 bâtimens de guerre, parmi lesquels il y a 139 vaisseaux de ligne de 74 & au-dessus; 231 de 50 canons; 172 frégates, & 299 sloops.

Lord Dulkan a quitté Londres pour aller prendre le commandement de la flotte qui bloque le Texel.

On écrit d'Oneille, qu'on vient d'y arrêter, sur la demande du consul de la république française, un imposteur qui se faisoit appeler Antoine Buonaparte, & qui signoit des actes & des pièces auxquels il vouloit ainsi donner l'autorité d'un grand nom.

Le supérieur de l'ordre de la Trappe, qui a quitté la Suisse pour se rendre en Autriche, avec tous ses religieux, vient d'acquiescer le monastere de Gahming en Autriche.

C'est par erreur que le portrait de M. le baron de Gatzert, envoyé du landgrave de Hesse-d'Armstadt au congrès, s'est trouvé dans quelques feuilles d'hier, à la fin de l'article Berlin; il doit être placé, comme les autres que nous avons donnés, à la suite du bulletin de Rastadt, dont il fait partie.

Au Rédacteur du Publiciste.

Paris, le 2 thermidor, an 6.

Citoyen, le public a été jusqu'à présent mal informé des détails d'une affaire qui mérite une place dans les annales judiciaires. Vous avez vous-même recueilli à ce sujet les bruits qui courroient. Permettez-moi de rectifier ce qu'ils ont d'inexact.

La jeune fille infortunée, âgée de dix-neuf ans, qu'on a accusée d'avoir vendu son enfant moyennant 400 fr. de rente, n'est autre chose qu'une victime de l'amour, séduite & abandonnée par son amant.

Un accoucheur lui a fait offrir les secours de son art, & l'adoption de son enfant par des personnes fortunées. Elle a accepté d'aussi brillantes promesses; & comment les eut-elles refusées? on lui proposoit le bonheur de son enfant, dont elle ne demeureroit pas séparée.

» Elle est accouchée, la nuit du 7 au 8 pluviôse dernier, chez une garde malade. L'accoucheur s'est emparé de l'enfant au moment de sa naissance, & l'a emporté chez lui sous prétexte de le remettre entre les mains d'une bonne nourrice ; & lorsque quelques jours après la mère a demandé des nouvelles de son enfant, cet accoucheur a prétendu qu'il étoit né *hydrocéphale*, qu'il n'avoit survécu que quelques heures, qu'il l'avoit disséqué & en avoit brûlé les restes, qu'il en avoit fait sa déclaration au juge de paix, & avoit négligé de faire constater sa naissance & sa mort à la municipalité.

L'affaire ayant été portée au tribunal correctionnel du canton de Paris le 24 messidor dernier, ce tribunal faisant droit sur les conclusions du commissaire du directoire exécutif, & après que le citoyen Chauveau-Lagarde, défenseur de l'accoucheur, & Liénart, défenseur de la mère, ont été entendus pendant quatre audiences, s'est déclaré incompetent ; a donné acte à la mère de sa plainte ; & attendu la suppression de *part et d'état*, dont cet accoucheur est prévenu, il l'a renvoyé devant un juge de paix qui instruit dans ce moment.

» Ainsi la mère loin d'avoir vendu son enfant, le réclame mort ou vif.

» Je ne doute pas que mieux instruit des faits de cette cause intéressante & nouvelle, vous ne vous empressiez de rétablir la vérité dans votre prochain numéro.

Signé LIÉNART, défenseur officieux.

A U R É D A C T E U R .

Je viens de lire avec beaucoup d'étonnement dans quelques journaux un article portant qu'il a été fait chez moi un dépôt de 7,200 fr. par les agens de l'émigré Rochecotte, & que j'ai été arrêté avec mon maître clerc. La malignité a pu seule publier une note aussi fautive sous le rapport de ce qui m'est personnel. Je n'ai ni reçu ni connu le dépôt dont il est question, & je n'ai jamais été arrêté ni pu l'être. Il est vrai que mon maître-clerc l'est en ce moment. Ma conduite étoit tellement connue du ministère de la police, que les ordres les plus positifs avoient été donnés pour que mon domicile & ma personne fussent respectés, au point que je n'ai appris cette arrestation faite chez moi, qu'après le départ de mon maître-clerc. Je me plais à rendre ce témoignage aux citoyens chargés de l'exécution de cet ordre.

Je vous prie, citoyen, de vouloir bien insérer cette déclaration dans votre plus prochain numéro. Comme fonctionnaire public, j'ai le plus grand intérêt de détruire un fait qui peut compromettre aussi essentiellement ma réputation. Signé, JALLABERT, notaire, rue Tailbout, n°. 31.

C O R P S L É G I S L A T I F .

C O N S E I L D E S C I N Q C E N T S .

Présidence du citoyen LECOINTE-PUYRAVEAU.

Séance du 3 thermidor.

A l'occasion d'une pétition de militaires estropiés qui demandent le paiement de leurs pensions, Jourdan annonce un écrit ayant pour titre : *Les Invalides au corps législatif* ; écrit qui tend, dit Popinant, à avilir le corps législatif & le directoire exécutif ; ils sont l'un & l'autre pleins de sollicitude pour les militaires blessés, & ce qu'ils ne font pas, les circonstances seules les empêchent de le

faire. Du reste, Jourdan s'indigne d'être loué dans cet écrit.

Arena produit cet écrit avec le nom du signataire. Le conseil ordonne qu'il sera déferé au directoire.

Génissieux fait un très-long rapport sur les domaines engagés. — Le conseil en ordonne l'impression.

Destrem annonce que la commission chargée d'un rapport sur les dépenses du ministère de l'intérieur, ne pourra le faire d'ici à une décade, parce qu'elle a vainement écrit pour avoir les comptes & d'autres renseignements de ce ministère. Il propose qu'il soit fait un message à ce sujet au directoire exécutif.

La proposition est adoptée & étendue à tous les ministres. Quelques débats ont lieu sur la rédaction de l'article relatif au décadi.

On demande l'ajournement de la proposition de faire ouvrir les boutiques le dimanche.

Lucien Buonaparte demande à parler, si l'ajournement n'a pas lieu.

L'ajournement est prononcé.

Nota. Le conseil des anciens a rejeté la résolution du 22 germinal, relative aux délits résultans de l'altération & soustraction des billets de la loterie nationale.

Le même conseil, considérant qu'une autre résolution sur le même objet a été faussement mise sous la date du 22 germinal, quoiqu'elle ne soit que du 14 floréal ; ainsi que cela est constaté par un arrêté du conseil des cinq cents & que cette résolution n'a point été précédée d'une déclaration d'urgence, ni soumise aux trois lectures, a déclaré que la constitution annule.

Bourse du 3 thermidor.

Amsterdam 58 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{4}$.	Montpellier pair 81
Idem cour 55 $\frac{3}{8}$, 56 $\frac{1}{4}$.	Rente provis 14 f. 50 c.
Hambourg 192 $\frac{1}{2}$, 192 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons 13 f. 75 c.
Madrid 11 f. 75 c.	Bon 2/3 2 f. 30 c.
Mad. effect 14 f. 75 à 70 c.	Bon 3/4 2 f. 20 c.
Cadix 11 f. 75 c.	Bon $\frac{1}{2}$ 54 f. 50 c. pair
Cad. effect 14 f. 75 à 70 c.	Or fin 1081
Gènes 97 $\frac{1}{2}$, 99 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg 50 f. 65 c.
Livourne 105, 104 $\frac{1}{4}$.	Portugaise 57
Bale $\frac{1}{2}$ per., 2 per.	Piastre 5 f. 38 c.
Geneve 2 $\frac{3}{4}$ per.	Quadruple 31 f. 50 c.
Lyon pair 15 j.	Ducat d'Hol 11 f. 65 c.
Marseille pair 15 j.	Guinée 231
Bordeaux pair 15 j.	Souverain . 34 f. 75 c. à 55

Esprit $\frac{3}{4}$, 415 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 290
 — Huile d'olive, 1 f. 15 à 20 c. — Café Martinique, 3 f. 10
 — Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers
 1 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon
 Marseille, 1 f. 15 à 20 c. — Coton du Levant, 2 f. 30 à 40 c.
 — Coton des Isles, 3 f. 60 c. à 4 f. 50 c. — Sel, 5 f.

CARRAGES DES FRANÇAIS EN ITALIE, ou Histoire militaire, politique & philosophique de la révolution ; contenant ce qui s'est passé de puis à la république française, en Afrique, en Italie, en Suisse & dans le midi de la France ; en outre ce qui s'est passé de plus intéressant à la convention nationale & dans les deux conseils ; par le citoyen Desjardins. Cet ouvrage, en cinq volumes in-8 avec une carte, se trouve chez le citoyen Ponthieu, libraire, rue des Matarins, n°. 550, à Paris. Prix 16 fr. & 22 fr. franc de port.

A. FRANÇOIS.

Abolition d
ette répu
Blocus d
douze bat

Le prix d
23 fr. pour
Les Loix
Souscripteur
plémens qui
de matière
Les lettres
franc de po
neux, n°. 4

Le consul
par le génér
dans la répu
tion de toute
leurs biens a
la seconde or
à deux mille
raison de sa
épiscopaux de
On prépar
& l'autre en
la liberté.

Les lettres
la plus grand
craint ou fein
de débarquer
ou ils trouva
liers, & d'o
rencontrer d
impuissante a
une flotte. L
pourroient al

On a fait b
de Manfredin
roissent fond
demandé que
corps de trou
fait sentir au
donnoit une
roit de garde
mençât. Il av
elle la provo
vernement su
l'intérieur.